

CONVENTION DE CRÉDIT N° LBP-00019786 du 28/10/2024

ENTRE LES SOUSSIGNES :

LA BANQUE POSTALE

Société anonyme au capital de 6 585 350 218 euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 421 100 645, ayant son siège social au 115 rue de Sèvres, 75 275 Paris Cedex 06, représentée par son représentant légal ou par toute personne dûment habilitée à cet effet, ci-après le "**Prêteur**".

SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT- SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE LOCALE

Société anonyme d'économie mixte, dont le siège social est situé 11 rue Michel Charaire, 92330 Sceaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 582 028 254, représentée par son représentant légal ou par toute personne dûment habilitée à l'effet des présentes, ci-après l'"**Emprunteur**".

Par la présente convention de crédit (la "**Convention**"), le Prêteur accepte de consentir un crédit à l'Emprunteur (ci-après le "**Crédit**") aux Conditions Particulières ci-après et aux Conditions Générales version CG-LBP-SPL-2024-03 annexées aux présentes (ci-après les "**Conditions Générales**") qui constitue un tout indissociable. En cas de contradiction entre les stipulations des Conditions Particulières et les stipulations des Conditions Générales, les stipulations des Conditions Particulières prévalent.

CONDITIONS PARTICULIERES

MONTANT, DURÉE ET OBJET DU CONTRAT DE PRÊT

- **Montant du prêt** : 2 071 667,00 €
- **Durée totale du contrat de prêt** : Du 04/04/2025 au 15/04/2040, soit 15 ans
- **Objet du contrat de prêt** : Financement de l'acquisition de trois commerces et trois places de parking 93 Rue Houdan à Sceaux
- **Versement des fonds** : Le montant du prêt est versé en une seule fois avant la date limite du 04/04/2025, moyennant un préavis de 5 jours ouvrés TARGET/PARIS. A défaut de demande de versement à la date limite, le versement est alors automatique à cette date.

TRANCHE OBLIGATOIRE SUR INDEX LIVRET A DU 04/04/2025 AU 15/04/2040

- **Durée d'amortissement** : 15 ans, soit 60 échéances d'amortissement
- **Taux d'intérêt annuel** : A chaque date d'échéance d'intérêts, le taux d'intérêt appliqué au décompte des intérêts est déterminé de manière préfixée comme suit : Index LIVRET A, assorti d'une marge de +1,00 %

Date de constatation de l'index Livret A : Taux en vigueur avant chaque début de période d'intérêts

Base de calcul des intérêts : Mois forfaitaire de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours.

- **Périodicité des échéances d'intérêts et d'amortissement :**

Périodicité : trimestrielle

Date de première échéance : 15/07/2025

Jour de l'échéance : 15ème d'un mois



- **Mode d'Amortissement** : amortissement constant
- **Remboursement anticipé** : Autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû moyennant le paiement d'une indemnité dégressive
 - Préavis* : 35 jours calendaires
 - Indemnité* : Le taux de l'indemnité dégressive applicable à la tranche est de 0,50 %
- **Option de passage à taux fixe** : Non

GARANTIES

En garantie du paiement des montants de toute nature dus par l'Emprunteur au titre de la Convention, l'Emprunteur consent au profit du Prêteur les sûretés suivantes :

- Néant

En garantie du paiement des montants de toute nature dus par l'Emprunteur au titre de la Convention, des tiers consentent au profit du Prêteur les sûretés suivantes :

- **Caution avec renonciation au bénéfice de discussion** :

Cautionnement par la commune de Sceaux à hauteur de 50,00 % du Montant du prêt avec renonciation au bénéfice de discussion comprenant le principal, les intérêts, intérêts de retard, commissions, frais et accessoires.

Production de la garantie : La production de la garantie constitue une condition suspensive au déblocage des fonds. A défaut de production de la garantie avant le 28/03/2025, le prêt sera définitivement annulé. En conséquence, le prêteur sera délié de ses obligations.

COMMISSIONS

- **Commission d'engagement** : 0,10 % du Montant du prêt exigible(s) et payable(s) au plus tard le 18/04/2025

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- **Taux Effectif Global** : 3,96 % l'an
soit un taux de période : 0,989 %, pour une durée de période de 3 mois

NOTIFICATIONS

Les notifications prévues à la Convention seront effectuées par email, lettre ou remise en mains propres aux adresses indiquées ci-après :

- **Pour l'Emprunteur** :
SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE LOCALE
A l'attention de : Monsieur Laurent FOURNEL, Directeur administratif et financier
Tél. : 01 46 60 45 37
Mail : lfournel@sceaux-bourglareine-habitat.fr
- **Pour le Prêteur** :
La Banque Postale
A l'attention de : Banque de Financement et d'Investissement / MO Contractualisation
CPX301, 115, rue de Sèvres, 75275 Paris Cedex 6
Tél. : 01 41 46 51 25
Mail : financement.iledefrance@labanquepostale.fr



L'Emprunteur s'engage à notifier par lettre recommandée avec avis de réception au Prêteur toute modification des informations ci-dessus, une telle modification n'étant opposable au Prêteur qu'à compter du Jour Ouvré suivant la date apposée sur l'avis de réception.

CONDITIONS SUSPENSIVES

L'entrée en vigueur du prêt est soumise à la production au prêteur au plus tard le 28/03/2025 et en tout état de cause 5 jours ouvrés TARGET/PARIS avant tout versement des fonds :

- Un exemplaire des conditions particulières signé électroniquement par un représentant qualifié et légalement habilité de l'Emprunteur
- Une autorisation de prélèvement SEPA dûment signée
- Un exemplaire des Conditions Générales signé électroniquement par un représentant qualifié et légalement habilité de l'Emprunteur

Le déblocage des fonds est conditionné à la production au prêteur au plus tard 5 jours ouvrés TARGET/PARIS avant tout versement des fonds :

- Une copie de la délibération exécutoire de garantie d'emprunt de l'organe compétent de la Caution
- Une copie des délégations de signature établissant les pouvoirs des signataires de la Caution

AMENAGEMENT AUX CONDITIONS GENERALES

Les Parties sont convenues de ne pas déroger aux Conditions Générales, ni les compléter

PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Toutes les modalités de traitement des données à caractère personnel et les droits dont dispose l'Emprunteur, conformément à la réglementation relative à la protection des données, se trouvent dans les Conditions Générales

SIGNATURES

Fait à Paris le 28 octobre 2024, en un seul exemplaire numérique original, dont une copie est délivrée à chaque Partie.

Pour le Prêteur :

Pour l'Emprunteur :

